



Fourniture de gaz naturel

Tarif Cuisson

Valable dès le 1^{er} octobre 2018

Application.

Gaz destiné à la cuisson domestique ou industrielle.

| Taxe d'abonnement. | Hors TVA | TVA incluse 7.7 % |
|-------------------------------|-----------------|--------------------------|
| Par compteur installé : | 10,00 CHF/mois | 10,77 CHF/mois |
| Prix de consommation. | Hors TVA | TVA incluse 7.7 % |
| Pour tous les kWh consommés : | 16.12 ct/kWh | 17.36 ct/kWh |

Dispositions générales.

- Ces tarifs sont applicables à la vente de gaz naturel en continu pour tous les usagers de ce segment.
- La taxe CO₂ de 1.744 ct/ kWh est incluse dans le prix de consommation (valeur 2018).
- La mesure du gaz s'effectue en mètre cube. Sauf cas particulier, le facteur de conversion admis est de 10 kWh par mètre cube.
- Le relevé des données de consommation est effectué tous les 3 mois et fait l'objet d'une facturation trimestrielle.

Dispositions finales.

Le présent tarif a été approuvé le 18 septembre 2018 par le Conseil municipal de Saint-Imier. Il peut être modifié en tout temps.

